

CHALLENGE des 3 TOURS 2017 / 2018 - GROUPE : 2

18 équipes

GONDRIN	Armagnac Bigorre
BASSOUES	Armagnac Bigorre
LOMAGNE R.C.	Armagnac Bigorre
MONTREAL du GERS	Armagnac Bigorre
PANJAS	Armagnac Bigorre
ASPTT STADE BORDELAIS	Cote d'Argent
PESSAC RUGBY U.C.	Cote d'Argent
MANSAC	Limousin
PAYZAC	Limousin
CANCON	Périgord Agenais
CASTILLONNES	Périgord Agenais
EYMET	Périgord Agenais
HAUT PERIGORD EXCIDEUIL	Périgord Agenais
LACAPELLE BIRON	Périgord Agenais
LAROQUE TIMBAUT	Périgord Agenais
MEZIN	Périgord Agenais
PENNE ST SYLVESTRE	Périgord Agenais
SAINT AUBIN	Périgord Agenais

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017 (15 h 30)		
GONDRIN		CANCON
HAUT PERIGORD		ASPTT BORDEAUX
LACAPELLE BIRON		LOMAGNE R.C.
LAROQUE TIMBAUT		BASSOUES
MEZIN		PANJAS
MONTREAL du G.		EYMET
PAYZAC		CASTILLONNES
PENNE ST SYLV.		PESSAC RUGBY U.C
SAINT AUBIN		MANSAC

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017 (15 h 30)		
ASPTT BORDEAUX		MEZIN
BASSOUES		SAINT AUBIN
CANCON		MONTREAL du G.
CASTILLONNES		GONDRIN
EYMET		PAYZAC
LOMAGNE R.C.		PENNE ST SYLV.
MANSAC		HAUT PERIGORD
PANJAS		LACAPELLE BIRON
PESSAC RUGBY U.C		LAROQUE TIMBAUT

Victoire : 4 points Nul : 2 points Défaite : 0 point
 effectif incomplet : - 1point (qualifiable)
 Forfait : - 2 points (non qualifiable)
 1 point de **BONUS** pour une équipe qui inscrit 3 essais de plus que son adversaire.
 1 point de **BONUS** pour une défaite de 7 points ou moins.

Les 8 premiers disputeront les 1/4 de finale :
SAMEDI 11 ou DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

Les 1/2 finales auront lieu en FEVRIER 2018
 (lors des journées de sélections – de 26 ans)

Possibilité d'inscrire **26 joueurs** sur la feuille de match lors des rencontres de classement.

Retour à 22 joueurs à partir des 1/4 de finales.

**EN DISPUTANT UNE RENCONTRE A EFFECTIF INCOMPLET
 UNE EQUIPE NE SE PRIVE PAS D'UNE QUALIFICATION**

Le changement de date ou d'heure d'une rencontre devra être confirmé au challenge par les 2 clubs 10 jours avant.

1 jeu de maillots sera offert aux ½ finalistes.
 Toutes les équipes (sans forfait) recevront des récompenses.

Les clubs qualifiés sont priés d'avertir de leurs éventuelles indisponibilités le plus rapidement possible.
 Le challenge pourra ainsi en tenir compte pour établir les oppositions et les dates des phases finales.